

**MANDAT DE
PRELEVEMENT**

SEPA
Single Euro Payments Area

Référence unique du mandat

- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.
- sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.
- sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

CREANCIER

Identifiant du créancier

Nom du créancier

Adresse (rue, avenue, ...)Code postal. Ville

Pays

☒ Paiement récurrent / répétitif**DEBITEUR**

Nom / Prénom du débiteur

Adresse (rue, avenue, ...)Code postal Ville

Pays

Coordonnées de votre compte **IBAN** – Numéro d'identification international

Code international d'identification de votre banque - **BIC**

Fait à

le

<i>j</i>	<i>j</i>	<i>m</i>	<i>m</i>	<i>a</i>	<i>a</i>	<i>a</i>	<i>a</i>

Signature(s)

Signature(s)

Désignation du tiers débiteur pour le compte duquel le paiement est effectué (si différent du débiteur lui-même)

Nom du tiers débiteur

N'OUBLIEZ PAS DE JOINDRE UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE (au format IBAN BIC)

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'oppositions, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.